

# Habilitation B0L - Véhicules électriques ou hybrides - Formation

B0L

 Recyclage

 Intra

## OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Savoir mettre en oeuvre les méthodes et procédures pour effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité des véhicules électriques sous tension.

Renouveler son Habilitation Électrique.

## Compétences visées

- Connaître la réglementation, la norme et les habilitations
- Connaître les risques, les dangers liés à l'électricité, les zones à risques électriques
- Connaître les spécificités liées aux véhicules électriques et hybrides
- Savoir effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité des véhicules électriques sous tension

## PUBLIC

Exécutant réalisant des travaux non électriques sur des véhicules électriques (peinture, tôlerie, mécanique, nettoyage...)

Exécutant réalisant des mesurages, essais, manœuvres de grandeur non électrique

Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation

Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

## MODALITÉS

Durée : 7 heures.

Nombre de participants de 10 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 36 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

## PRÉ-REQUIS

Personnel titulaire d'un titre d'habilitation similaire en limite de validité (à présenter au formateur en début de stage)

## Textes officiels

Art. R. 4544-9 à R. 4544-11 du Code du Travail  
NFC 18-550 du 3 octobre 2011

# Programme détaillé

## 1- La réglementation et les habilitations

- Le code du travail
- Le champ d'application
- La norme NF C 18.550
- Les recueils UTE
- Les acteurs de prévention
- Les différentes opérations
- L'environnement de travail
- Les habilitations électriques
- Rôle des acteurs dans le domaine électrique

## 2- Les définitions liées aux véhicules électriques

- Les opérations d'ordre non électrique sur véhicule
- Les véhicules électriques, les véhicules hybrides.
- Le réseau électrique de traction et de service
- Les accumulateurs
- Les générateurs électriques
- Les grandeurs de l'électricité
- Le courant continu et alternatif

## 3- Sensibilisation aux risques électriques

- Les statistiques des accidents
- Les causes d'accident
- Les effets du courant électrique
- Les règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre non électrique sur les véhicules
- Le comportement en cas d'incendie d'origine électrique

## 4- Opérations dans l'environnement

- Généralités
- Les différentes zones
- Les mesures de protection contre les chocs électriques
- Les équipements de protection individuelle et collective et l'outillage de sécurité

## 5- Travaux pratiques et évaluation des connaissances

- Contrôle des processus mis en œuvre dans l'établissement
- Mise place d'exercices pratiques
- Mise en situation réelle des stagiaires
- Évaluations pratiques

## Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

## Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

## Moyens techniques

Véhicule électrique, moyens de balisage.

Mise en application pratique sur les véhicules du client

## Modalités d'évaluations

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

## Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

## Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Attestation de formation adressée au signataire de la convention.

Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.

(Document UTE C 18550 en option)

## Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet [www.cepim.fr](http://www.cepim.fr)

